



Espaces Parisiens pour l'Insertion (EPI)

Même si la direction de la DASES semble avoir perdu son GPS, les agents réclament leur dû !

Mais où va la DASES avec sa politique RSA ?

Sur les 2 dernières années les agents ont réussi à enrayer durablement la progression constante du RSA à Paris depuis sa mise en place : grâce au travail des agents, Paris retrouve début 2017 le nombre d'allocataires de fin 2012... et pourtant la DASES annonce qu'elle va réorganiser en profondeur le travail en EPI ?!?

Fusion EI/CAPI, mise en place de l'Accompagnement Globale par Pôle Emploi, Nouveau projet de service pour les EPI : 3 réorganisations de services en 3 ans !!

Et demain la disparition du département de Paris avec les agents mis à disposition du Grand Paris Métropole... Tout cela sans parler de la pénurie de logements sociaux, de la suppression des contrats-aidés, de la casse des emplois pérennes et des partenariats associatifs !

Dans ces conditions de travail, comment prévenir les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans la direction pourtant en charge de la santé à Paris ?

Face à l'insistance des délégués CGT du CHSCT de la DASES et du CHSCT Central, la municipalité parisienne intègre enfin la prévention RPS dans ses objectifs managériaux ... prévention des RPS complètement incompatible avec le climat de « réorganisation permanente » que subissent les agents des EPI !

La direction de la DASES ne semble s'intéresser qu'aux chiffres (et encore, les chiffres du RSA ont-ils été consultés ?) mais le ras-le-bol des agents bien que difficilement chiffrable est bien palpable : « **Laissez-nous travailler et attribuez-nous une NBI généralisée que nous réclamons légitimement depuis des années !** » ... et une nouvelle pétition signée par plus de 100 agents en période estivale !

NBI pour les EPI !

Politiques nationales d'insertion en mouvement constant, réception du public en situation de précarité économique et sociale, lourdeurs informatiques (ISIS, CAFPRO, DUDE, @RSA, sites de recherche d'emploi, échanges mails quotidiens avec les allocataires du RSA via la boîte professionnelle), la CGT va donc demander une nouvelle audience avec la DASES et la DRH afin de réclamer :

- **La mise en place d'une NBI de 18 points pour les EPI**, telle que celle accordée aux agents CASVP des permanences sociales d'accueil (PSA) ou des espaces solidarité insertion (ESI) selon la délibération 56 du 30 juin 2011 modifiée consolidée au 16/12/2016.
- **La reconnaissance des « agents faisant fonction »** (adjoints administratifs faisant fonction de SMS à l'instruction et adjoints administratifs faisant fonction de SA à la contractualisation) en élargissant les possibilités de passage au choix.
- **Les moyens nécessaires pour reconnaître la montée en compétence des agents** prévue par le nouveau projet de service des EPI : possibilité de recruter plusieurs SMS aux secrétariats généraux, programme ambitieux de formation des SMS à l'instruction avec possibilité d'évolution de carrière vers des fonctions de chargé d'insertion ou de travailleurs sociaux, montée en compétence des secrétariats de contractualisation... et chargés de développement priés de passer un concours s'ils veulent garder leur poste !

**Parce qu'ensemble on est plus fort, rejoignez-nous :
Cégétez-vous !**